

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le **20 décembre 2022** à 19 h 30, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame Geneviève Gilbert, conseillère # 2
Madame Hélène Côté, conseillère # 3
Madame Chantal Lacoursière, conseillère # 4
Monsieur Paul Olsen, conseiller # 5

Est absent :

Monsieur Philippe Delage, conseiller # 6

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Johanne Delage. Madame France Dumont, directrice générale, secrétaire-trésorière et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe est présente.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance extraordinaire et vérification du quorum ;

La séance est ouverte à 19 h 34 par Madame la Mairesse de la Municipalité de La Patrie. Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Lecture et adoption de l'avis de convocation ;

Tous les élus présents ont pris connaissance de l'avis de convocation qui a été notifié, tel que requis par la loi, à tous les membres du conseil dans les délais requis.

Sur la proposition de Madame Hélène Côté Lambert
Appuyée par Madame Geneviève Gilbert

Il est **résolu** que l'avis de convocation soit adopté tel que présenté.

2022-12-468

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Dépôt, présentation et adoption des prévisions budgétaires 2023 et du programme triennal d'immobilisations ;

Madame Johanne Delage, mairesse, dépose et fait la lecture sommaire des prévisions budgétaires 2023 et du programme triennal d'immobilisations.

CONSIDERANT les dispositions contenues aux articles **954** et **956** du *Code municipal*;

CONSIDERANT QUE le *Conseil* a déterminé les montants affectés à chacune des activités financières ;

CONSIDERANT les explications fournis durant les séances de travail ;

Par ces motifs et sur la proposition de Madame Chantal Lacoursière appuyée par Madame Geneviève Gilbert, il est **résolu** d'adopter les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de La Patrie pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre **2023**. Les prévisions budgétaires comprennent des charges de fonctionnement, des transferts, des activités financières, 1 738 343 \$

2022-12-469 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

4. Avis de motion et présentation du projet de règlement fixant les taux des taxes et tarifications 2023 ;

Monsieur Richard Blais donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux des taxes et tarification 2023.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2022-12-470 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

5. Période de questions sur les prévisions budgétaires 2023 et le programme triennal d'immobilisations ;

Aucune question provenant du public

6. Fermeture de la séance extraordinaire;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 19 h 37.

2022-12-471 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage,
Mairesse

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Plan triennal des immobilisations 2023

	2022	2023	2024
Abri-bois	65 000,00 \$		
Salle municipale	75 000,00 \$		
Instauration collecte matière putricible	Réaliser en 2021		
Signalisation nom de rue no. Civ. 911	10 000,00 \$	5 000,00 \$	
Compteurs d'eau	30 000,00 \$	30 000,00 \$	30 000,00 \$
Antenne communication	15 000,00 \$		
Jeux d'eau	50 000,00 \$		
Réfection route 257	150 000,00 \$		
Patinoire	100 000,00 \$		
Niveleuse			
Teinture abri-bois		30 000,00 \$	
Panneau numérique			30 000,00 \$
Projet domiciliaire - nouvelle rue		30 000,00 \$	
Projet garage caserne incendie		150 000,00 \$	
Climatisation des bâtiments		60 000,00 \$	
Ordinateur - changer voirie	2 000,00 \$		
	<hr/> <hr/>		
	497 000,00 \$	305 000,00 \$	60 000,00 \$